

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL

Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal du
3 juillet 2026

Délibération n° 53/2026

portant sur une demande de subvention au titre
de la répartition des amendes de police
du Conseil Départemental
pour des travaux à La Lisonne

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 3 juillet 2026 à 20h, selon convocation en date du 26 juin 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Adrien COUSSY étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLAND – Anne Louise LAURENT – Marie LINET- Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT - Édith LÉGER

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux de réfection de la Lisonne, le devis de l'entreprise SAS HARDY TP pour un montant HT de 16.200,00 € a été proposé. Une demande de subvention peut être sollicité sur la base de ce devis.

Il précise que les travaux débiteront dès réception et livraison des buses nécessaires à leur réalisation. Ils sont prévus pour commencer au cours du troisième trimestre de cette année et devraient être achevés au cours du quatrième trimestre de cette même année, sous réserve des aléas liés au déroulement du chantier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition des amendes de police et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toute pièce relative à ce dossier.

Adrien COUSSY
Secrétaire de séance



Fait à MARVAL, le 3 juillet 2026
Régis de SOLMS,
Maire

